



PCB Chimie SAS

Code de Conduite

Distribution de Produits Chimiques

Introduction

En tant que PME spécialisée dans la distribution de produits chimiques, PCB Chimie SAS s'engage à respecter les normes éthiques, sociales, environnementales et de sécurité les plus strictes. Ce code de conduite s'applique à tous les collaborateurs, fournisseurs et partenaires commerciaux, et vise à définir les comportements attendus dans nos activités professionnelles.

1. Respect des Réglementations et des Lois

Nous nous engageons à respecter l'ensemble des lois et réglementations en vigueur, notamment celles liées à la sécurité, à l'environnement, à la distribution de produits chimiques, et aux droits des travailleurs. Cela inclut :

- La conformité avec les règlements REACH (enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques) et CLP (classification, étiquetage et emballage des substances et mélanges) — pilotée via PROC-02.
- Le respect des réglementations locales et internationales en matière de santé, sécurité et environnement.
- Une veille réglementaire continue assurée par la direction (PROC-02 §4.6 et PROC-08).

2. Intégrité et Éthique des Affaires

Nous promouvons une conduite des affaires fondée sur l'intégrité et l'honnêteté. Cela inclut :

- La transparence dans nos relations commerciales, avec nos clients et nos fournisseurs.
- Le refus de toute forme de corruption, pots-de-vin ou pratiques frauduleuses.
- La confidentialité des informations commerciales, techniques et personnelles, tant internes qu'externes à l'entreprise.

 15 rue Ronsard - 95470 Fosses  +33 1 34 72 54 87  contact@pcbchimie.fr 



SAS au Capital de 10.000 € - SIRET 830 253 860 00035 - RCS Pontoise
N°TVA Intracom. FR54830253860



3. Sécurité des Produits et des Personnes

La sécurité est une priorité dans la distribution de produits chimiques. Nous nous engageons à :

- Assurer la manipulation sécurisée des produits chimiques en conformité avec les normes de sécurité, incluant le port des équipements de protection individuelle (EPI) si nécessaire.
- Former et informer sur les risques potentiels des produits distribués, en fournissant les fiches de données de sécurité (FDS) à jour (campagne annuelle PROC-02 §4.2).
- Garantir que nos clients sont informés des bonnes pratiques de manipulation, de stockage et d'élimination des produits (PROC-03).

4. Responsabilité Environnementale

Nous avons un rôle à jouer dans la protection de l'environnement. En tant que distributeur de produits chimiques, nous nous engageons à :

- Réduire au maximum notre empreinte écologique en utilisant efficacement les ressources, réduisant les déchets et optimisant la gestion des déchets dangereux.
- Promouvoir des produits respectueux de l'environnement auprès de nos clients.
- Prendre des mesures préventives contre la pollution en veillant à ce que le transport, la manipulation et le stockage des produits chimiques se fassent de manière à minimiser les risques pour l'environnement (PROC-04, PROC-07).

5. Droits Humains et Conditions de Travail

Bien que notre PME soit composée de moins de cinq personnes, nous nous engageons à respecter les droits humains fondamentaux dans toutes nos relations professionnelles :

- Promouvoir l'égalité des chances, sans discrimination fondée sur le sexe, l'âge, l'origine, la religion ou toute autre caractéristique protégée.
- Maintenir un environnement de travail respectueux et exempt de harcèlement ou d'intimidation.
- Respecter les droits des employés et des sous-traitants en matière de conditions de travail, de sécurité et de santé.
- Exiger de nos fournisseurs le respect des principes fondamentaux : non-utilisation du travail des enfants, non-recours au travail forcé, conditions de travail décentes (POL-04 Politique Achats Responsables, FORM-01).

6. Relations avec les Fournisseurs et Partenaires

Nous veillons à entretenir des relations de confiance avec nos fournisseurs et partenaires, basées sur :

- La sélection de fournisseurs et de partenaires respectant également les normes éthiques et environnementales, ainsi que les exigences du programme Responsible Care® (PROC-01, POL-04).
- La coopération avec des partenaires qui partagent notre engagement envers la qualité, la sécurité et l'environnement.
- L'évaluation périodique structurée (FORM-01 fournisseurs, FORM-02 prestataires).

7. Conflits d'Intérêts

Nous attendons de chaque collaborateur une gestion transparente et intègre des éventuels conflits d'intérêts :

- Éviter toute situation où des intérêts personnels ou familiaux pourraient entrer en conflit avec les intérêts de l'entreprise.
- Informer immédiatement la direction de tout conflit d'intérêts réel ou potentiel.

8. Engagement pour l'Amélioration Continue

Nous nous engageons à améliorer continuellement nos pratiques commerciales et opérationnelles, en :

- Identifiant régulièrement les risques liés à la sécurité, à l'environnement et à l'éthique, et en prenant les mesures correctives nécessaires (PROC-05, PROC-08 analyse risques & opportunités).
- Intégrant les retours des clients, partenaires et parties prenantes dans nos processus d'amélioration (PROC-03 questionnaire annuel, plan d'actions MAN-02).
- Faisant évoluer notre système de management Qualité / RSE et nos politiques en cohérence avec ces retours.

9. Signalement et Protection des Données

Toute personne (collaborateur, fournisseur, prestataire, client, partenaire) peut signaler, de bonne foi et en toute confidentialité, un comportement contraire à ce Code ou à la loi, à l'adresse dédiée ethique@pcbchimie.fr (procédure PROC-10). Aucune représaille ne sera tolérée à l'encontre d'une personne ayant signalé de bonne foi.

- Les données personnelles de nos collaborateurs, clients, fournisseurs et partenaires sont collectées au strict nécessaire, utilisées uniquement à des fins professionnelles et protégées conformément au RGPD (accès sécurisés, confidentialité, durée de conservation limitée).
- Le présent Code et la procédure d'alerte sont relus chaque année avec l'ensemble des collaborateurs.

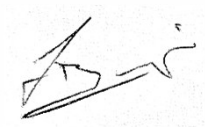
Cadre opérationnel — Système de Management Qualité / RSE

Ce Code de Conduite s'inscrit dans le système SMQ / RSE de PCB Chimie. Il est cohérent avec POL-01 Politique Qualité, POL-02 Politique RSE et POL-04 Politique Achats Responsables. Sa mise en œuvre opérationnelle s'appuie sur les 9 procédures (PROC-01 à PROC-09) et les formulaires associés.

Conclusion

Le respect de ce Code de Conduite est essentiel pour maintenir notre intégrité, protéger notre environnement et assurer la sécurité de toutes les parties impliquées dans notre chaîne de distribution. En tant que PME de 2 personnes, nous avons la responsabilité d'être exemplaires dans nos pratiques, à la fois sur le plan éthique et opérationnel. Toute violation de ce Code sera traitée avec la plus grande rigueur afin de garantir que PCB Chimie SAS continue de respecter les normes les plus élevées dans ses activités.

Date : Le 20 Octobre 2026



Signé : Jean-Eric BOURGEOIS
Poste : Président PCB Chimie SAS

Versio n	Date	Auteu r	Nature de la modification
v1	Septembre 2024	JEB	Création initiale (signée, versions FR et EN).
v2	20/05/2026	JEB	Mise à jour : intégration des références au système de management formalisé.
v3	20/10/2026	JEB	Ajout § 9 : signalement (ethique@pcbchimie.fr, PROC-10) et protection des données (RGPD).

 15 rue Ronsard - 95470 Fosses  +33 1 34 72 54 87  contact@pcbchimie.fr 